

Protocole sanitaire de l'ESL Basket pour limiter la propagation de la Covid-19

Suivant les recommandations actuelles de la Fédération de Basket de Loire-Atlantique, il est demandé :

- de respecter le sens de circulation dans la salle établi par la mairie (entrée par le côté de la salle, sortie par le bar)*
- de maintenir une distance d'un mètre entre les personnes, dans les gradins de spectateurs comme dans les espaces de convivialité*
- de conserver le masque pour toute personne de plus de 11 ans, à l'exception des joueurs actifs sur le terrain et des arbitres : le masque reste obligatoire pour les remplaçants, les membres de la table et chaque spectateur*
- d'utiliser du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle, et avant d'entrer en jeu pour les joueurs*
- de désinfecter les surfaces après qu'elles ont été utilisées (table), et les ballons après chaque entraînement (le club s'engage à laver régulièrement les chasubles et fournir des solutions hydroalcooliques)*
- de ne pas utiliser les vestiaires et les douches*
- d'utiliser une gourde personnelle et marquée à son nom pour chaque joueur*
- de ne pas saluer les autres, adversaires ou arbitres avec les mains ouvertes*

Le responsable de salle est en charge de faire appliquer ces règles et d'interdire l'accès à la salle aux personnes qui refuseraient de s'y conformer.

Pour l'instant, les recommandations concernant la vente de boissons et de sucreries restent à préciser : en attendant le bar ne sera pas ouvert. Ce règlement reste sujet à d'éventuelles évolutions dans les semaines à venir.

*L'ESL Basket
septembre 2020*